

Touchée par la crise de la presse, l'AFP étudie un plan de départs volontaires

La crise de la presse n'épargne pas l'Agence France-Presse (AFP). Deux mois après avoir été reconduit dans sa fonction de président de l'agence et après la signature du contrat d'objectifs et de moyens (COM) avec l'Etat, Pierre Louette a adressé, jeudi 19 février, une lettre aux directeurs et contrôleurs de gestion de l'AFP pour leur détailler *"les mesures d'économies"* à prendre pour 2009.

"Nous serons sans doute amenés à envisager un nouveau plan de départs, sur la base du volontariat, qui pourrait concerner toutes les catégories professionnelles", écrit-il. Il évoque le gel des salaires, la réduction des piges ou celle des frais de mission et se dit prêt à engager *"très prochainement"* des discussions sur ces sujets avec les partenaires sociaux.

"Nous souffrons d'une crise d'une profondeur exceptionnelle qui mettra du temps à se résorber", justifie M. Louette. Il cite une note récente de la direction financière qui estimait à 2,4 millions d'euros *"l'écart négatif"* au budget 2009, précisant que celui-ci pourrait atteindre ou dépasser les 5 millions d'euros en raison de la crise économique mais aussi du fait de relations commerciales de plus en plus dégradées avec la presse quotidienne régionale (PQR), qui représente près de 17 millions d'euros par an d'abonnements.

Dans un tract diffusé le 24 février, le syndicat SNJ-CGT interpelle le président de l'AFP : *"Dans son projet de casse, de nos carrières, de nos salaires, de nos métiers et de nos conditions de travail, M. Louette trouvera les syndicats, et notamment le SNJ-CGT, sur son chemin."* La veille, le syndicat SUD affirmait dans un communiqué que *"toutes ces annonces ne sont ni le résultat direct de la crise économique, ni celui de la révolution technologique multimédia mais la conséquence de décisions politiques prises par le gouvernement."*

SUD a d'ailleurs décidé de mettre en ligne le texte du COM dont le contenu détaillé n'avait jusqu'alors pas été dévoilé. Dans ce document qui fixe les règles du jeu sur la période 2009-2013, l'AFP s'engage à augmenter ses recettes commerciales de 4,7 % par an. Elles devraient passer de 168 à 203 millions d'euros. La hausse des abonnements de l'Etat, qui représentent près de 40 % de ses ressources, étant limitée à 1,8 % par an. Le MONDE du 25.02.09